

REVUE UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

RUDH

30 novembre 2004

Vol. 16 N° 5-8

ISSN 0937-714X

Pages 177-320

- 1. DOCTRINE** **Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE**, San José (Costa Rica)
Le développement du droit international des droits de l'homme à travers l'activité
et la jurisprudence des Cours européenne et interaméricaine des droits de l'homme 177
- 2. JURISPRUDENCE**
- Comité des droits de l'homme des Nations Unies (CDH-ONU), Genève/New York**
- 3. XI. 04 - Religion d'État et Église d'État / Requête contre l'enseignement obligatoire de la
matière « Connaissance chrétienne et éducation religieuse et morale » recevable malgré
une requête parallèle présentée par d'autres personnes devant la CourEDH / Violation
de la liberté des parents de faire assurer l'éducation religieuse de leurs enfants
(article 18 § 4 du Pacte) / *Leirfåg et al. c. Norvège* 181
 - 15. VII. 02 - « Lancer de nains » / Spectacle qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine /
Interdiction n'enfreigne pas le principe de la non-discrimination / *Wackenheim c. France* 193
- Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH), Strasbourg**
- 2. VI. 04 - Première demande d'avis consultatif selon l'article 47 CEDH / Coexistence de la
Convention des droits de l'homme de la CEI (Communauté d'États indépendants,
douze anciennes républiques soviétiques) et de la Convention européenne des droits de
l'homme / Demande en dehors de la compétence de la CourEDH 197
 - 8. VII. 04 - Responsabilité de la Russie engagée pour des actes illégaux commis par la « République
[séparatiste] moldave de Transnistrie » / Détention arbitraire, torture et traitements
inhumains et dégradants / Obligations positives de l'État de Moldova à l'égard des
parties séparatistes de son territoire / *Ilaşcu et al. c. Moldova et Russie* 202
 - 29. VI. 04 - Tentative de révocation du président de la Cour suprême, prétendument en raison de
ses opinions en matière de séparation des pouvoirs et de l'indépendance du pouvoir
judiciaire / Requête irrecevable / *Harabin c. Slovaquie* 263
 - 17. VI. 04 - Âge minimum pour suivre les cours coraniques à l'école public / *Çiftçi c. Turquie* 267
 - 14. X. 04 - Jouer à tuer (tirer sur des cibles humaines au moyen d'un rayon laser) porte atteinte à la
dignité humaine / Interdiction nationale (ici à Bonn, Allemagne) de l'exploitation
commerciale de jeux de divertissement impliquant la simulation d'actes homicides
confirmée / *Affaire Omega* / • Avocat général Stix-Hackl / • Arrêt de la Cour 268/280
- 3. DOCUMENTATION**
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Strasbourg**
Situation des droits de l'homme en République tchèque
- 7. X. 04 - Résolution 1403 (2004) / Recommandation 1679 (2004) 283/285
 - 20. IX. 04 - Rapport de Rudolf BINDIG 286
 - 2. IV. 03 - Résolution 1323 (2003) / Recommandation 1600 (2003)..... 302/304
- Comité européen pour la prévention de la torture CPT, Strasbourg**
- 21. IX. 04 - Rapport général du CPT pour 2003/2004 304
 - 31. XII. 04 - Informations sur les 12 visites du CPT en Russie jusqu'au 31 décembre 2004 313
- 4. AFFAIRES PENDANTES**
- Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH), Strasbourg**
- 30. XI. 04 - Refus d'accorder l'agrément en vue d'une adoption en raison des conditions de vie de la
demanderesse, homosexuelle vivant en couple avec une femme / *E.B. c. France* 320



Editions N. P. Engel

Kehl

Strasbourg

Arlington, Va.